

## Devenez mandataire en assurance - IAS 2

### Financement

Formation professionnelle continue  
Non conventionnée / sans dispositif

### Organisme responsable et contact

BORDEAUX CONCILIUM

### Accès à la formation

#### Publics visés :

Demandeur d'emploi  
Jeune de moins de 26 ans  
Personne handicapée  
Salarié(e)  
Actif(ve) non salarié(e)

#### Sélection :

Entretien  
Inscription directe ou par un conseiller en insertion professionnelle

#### Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

#### Conditions d'accès :

CASIER JUDICIAIRE VIERGE AVOIR UN NUMÉRO DE SIRET

#### Prérequis pédagogiques :

SAVOIR LIRE, ÉCRIRE LE FRANÇAIS  
SAVOIR LES 4 OPÉRATIONS  
MATHÉMATIQUES DE BASE

#### Contrat de professionnalisation possible ?

Non

### Objectif de la formation

Objectifs : A l'issue de cette formation, le participant sera capable de : - Répondre aux exigences du livret de formation posées par la loi pour mandataires en assurance (délivrance du livret niveau 2) - Être immatriculé auprès de l'ORIAS en tant que mandataire en assurance.

### Contenu et modalités d'organisation

**Habilitation professionnelle IAS Niveau 2 UNITE 1 : LES SAVOIRS GENERAUX** La présentation du secteur de l'assurance Données macro-économiques sur l'assurance. Les rôles de l'assurance et de la réassurance. Le marché européen de l'assurance. Les entreprises d'assurances Les différentes formes d'entreprises. L'agrément, le retrait d'agrément, le transfert de portefeuille, la liquidation. L'opération d'assurance Définition. Bases techniques : appréciation du risque, mutualisation, co-assurance, réassurance... Mécanismes juridiques : assurance cumulative, sur-assurance, sous-assurance, règle proportionnelle... Mécanismes de détermination de la prime/cotisation. Les marchés publics. Les différentes catégories d'assurance Assurances de personnes/assurances de biens et de responsabilité. Assurances individuelles/assurances collectives. Assurances obligatoires/assurances facultatives. Assurances à caractère indemnitaire/assurances à caractère forfaitaire. Assurances gérées en répartition/assurances gérées en capitalisation. L'intermédiation en assurance Le champ d'application de la réglementation. Les différentes catégories d'intervenants dans l'intermédiation. Les conditions d'accès et d'exercice de l'activité d'intermédiation. La responsabilité des intermédiaires. La libre prestation de services et le libre établissement. Le contrôle et les sanctions. Les modes de distribution réglementés. La relation avec le client Les informations à donner au client : information précontractuelle, information contractuelle, informations à produire par l'intermédiaire. Le conseil adapté, la formalisation, le suivi du client. La survenance et la gestion de l'événement garanti. La protection du consommateur. Les modes de règlement des litiges. La déontologie. La lutte contre le blanchiment La vérification d'identité. La déclaration de soupçon. Les procédures internes. **UNITE 2 : LES ASSURANCES DE PERSONNES INCAPACITE INVALIDITE - DECES - DEPENDANCE - SANTE** L'assurance contre les risques corporels (incapacité-invalidité-décès) Les règles de la sécurité sociale. Les conditions de souscription et de tarification. Les garanties et les exclusions. Les prestations et

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Non renseigné**

### Validation(s) Visée(s)

#### > Attestation de fin de formation

### Et après ?

Suite de parcours

**Non renseigné**

### Calendrier des sessions

| Numéro<br>Carif | Dates de formation             | Ville         | Organisme de formation | Type<br>d'entrée | CPF             | Modalités   |
|-----------------|--------------------------------|---------------|------------------------|------------------|-----------------|---|
| 00508541        | du 01/03/2024 au<br>31/12/2025 | Bordeaux (33) | BORDEAUX<br>CONCILIUM  |                  | Non<br>éligible |  |